

<https://lyc-careme-savigny-77.fr/spip.php?article48>



Répartition des champs de compétences au sein de l'équipe de direction

- L'établissement - Les personnels de lycée -



Date de mise en ligne : jeudi 20 juillet 2023

Copyright © Lycée Antonin Carême - Tous droits réservés

Répartition des champs de compétences au sein de l'équipe de direction

Conformément à la note du 24/01/2007 relative à la situation des personnels de direction, les établissements sont invités à préciser les champs de compétences attribués à chaque membre de l'équipe de direction et à en assurer la publicité en ligne.

- [Champs de compétences du proviseur](#)
- [Champs de compétences de la proviseure-adjointe](#)
- [Champs de compétences de l'ajointe-gestionnaire](#)